



Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

**Atelier d'élaboration du programme national sur la recherche de
l'anacardier (pnra) 2016-2026**

TERMES DE REFERENCE
BOUAKE DU 01 au 06 février 2015

Janvier 2016

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'anacardier (*Anacardium occidentale* L.), a été introduit dans le Nord de la Côte d'Ivoire, vers les années 1960, pour la reforestation et la lutte contre l'érosion. Progressivement, d'un objectif écologique, l'implantation de l'anacardier est passée à un objectif socio-économique à partir des années 1990, du fait de la demande croissante de la noix de cajou sur le marché international. La production de noix de cajou a donc connu un développement spectaculaire avec une production nationale de noix brutes qui est passée de 19 000 tonnes en 1990 à environ 700 000 tonnes en 2015.

Cependant, le verger ivoirien est composé d'arbres non sélectionnés provenant de diverses origines avec des caractéristiques agronomiques et technologiques hétérogènes, les rendant très vulnérables aux maladies et insectes ravageurs. Toutes ces contraintes entraînent un faible niveau de rendement (350 à 500 kg/hectare contre au moins 1000 à 5000 kg/hectare en Inde et au Brésil). En outre, la pomme qui représente 5 à 10 fois, le poids de la noix n'est pas valorisée. Dans ce contexte, le Conseil du Coton et de l'Anacarde et le FIRCA ont entrepris des actions visant à financer des projets de recherche sur l'amélioration variétale de l'anacardier, la transformation du fruit, la valorisation de ses sous-produits ainsi que l'établissement de la carte sanitaire.

Pour atteindre ses objectifs, le Conseil du Coton et de l'Anacarde a sollicité l'expertise de spécialistes dans le domaine de l'anacardier pour réaliser un état des lieux des projets de recherche sur l'anacardier en Côte d'Ivoire en vue de capitaliser les acquis des projets en cours et de faire des recommandations pour bâtir un véritable programme de recherche sur l'anacardier. Cette mission s'est déroulée du 13 au 29 juillet 2015 et a recommandé le renforcement des capacités des chercheurs dans le domaine de l'anacarde au Naliendele Agricultural Research Institute (NARI) à Mtwara et aussi à participer à la troisième conférence internationale sur le cajou (CIC) à Dar-Es-Salaam en Tanzanie. Ainsi, une équipe pluridisciplinaire constituée de huit chercheurs et enseignants chercheurs ont été formés au NARI du 30 au 14 octobre 2015. L'équipe a également participé à la CIC les 17 et 18 novembre 2015.

Lors de la restitution de cette mission le 27 Novembre 2015, il a été question de donner les grandes orientations de la mise en place d'un programme de recherche sur l'anacardier piloté au sein d'une plateforme constituée par tous les acteurs de la filière. Ainsi la 1^{ère} réunion, présidée par Madame TRAORE Assita, Chargée de Programmes Anacarde s'est déroulée le même jour dans les locaux du FIRCA de 14h à 17h30. Au cours de cette réunion les grandes articulations du programme ont été données. Ces articulations ont été affinées lors de la deuxième réunion qui s'est tenue le 11 décembre 2015 dans les locaux du Conseil du Coton et de l'Anacarde et présidé par Dr OUATTARA, Directeur Technique Anacarde. Ainsi le programme national de recherche sur l'anacardier a été défini en sept axes de recherche, s'inspirant du modèle tanzanien. Ces axes sont subdivisées en sous axes. Les sous-axes se déclinent en activités de recherche qui seront opérationnalisées par des actions. L'articulation est la suivante :

- Axe de recherche 1 : Amélioration génétique ;
- Axe de recherche 2 : Agronomie ;
 - o Sous axe de recherche 2.1 : Phytotechnie
 - o Sous axe de recherche 2.2 : Production du matériel de plantation
 - o Sous axe de recherche 2.3 : Gestion de la fertilité du sol
 - o Sous axe de recherche 2.4 : Agro-climatologie
- Axe de recherche 3 : Défense de la culture
 - o Sous axe de recherche 3.1 : Entomologie
 - o Sous axe de recherche 3.2 : Phytopathologie
- Axe de recherche 4 – Biotechnologie
 - o Sous axe de recherche 4.1 : Caractérisation génétique
 - o Sous axe de recherche 4.2 : Culture *in vitro*
- Axe de recherche 5 : Valorisation post-récolte
 - o Sous axe de recherche 5.1 : Conception et fabrication des équipements
 - o Sous axe de recherche 5.2 : Transformation de la noix
 - o Sous axe de recherche 2.3 : Valorisation des sous-produits de la récolte
- Axe de recherche 6 : Socio-économie
- Axe de recherche 7 : Information et Formation
 - o Sous axe de recherche 7.1 : Documentation-Communication
 - o Sous axe de recherche 7.2 : Formation

Dans le but de donner du contenu aux différents axes de recherche, il a donc été convenu d'organiser un atelier pour l'élaboration du Programme National sur la Recherche de l'anacardier.

2. OBJECTIFS

L'objectif global des présents termes de référence est de définir un Programme National de Recherche sur l'Anacardier dans le but d'améliorer la productivité, la transformation et la commercialisation de l'anacarde et de ses produits dérivés.

De façon spécifique, il s'agira pour les participants de :

- définir les projets de recherche sur l'anacardier et produits dérivés à court, moyen et long termes ;
- établir la liste des résultats valorisables attendus à court, moyen et long termes ;
- évaluer les coûts à court, moyen et long termes de ce programme de recherche ;
- sélectionner les structures de recherches participant à ce programme ;
- identifier les chercheurs impliqués dans ce programme ;

- désigner les coordonnateurs et leur adjoint des différents axes de recherche (coordonnateurs thématiques) ;
- désigner le coordonnateur général des activités du programme et son adjoint ;
- établir les tâches et attributions des coordonnateurs thématiques et du coordonnateur général ;
- établir un chronogramme des activités du programme de recherche en phase avec les objectifs des acteurs de la filière;
- définir un modèle de gouvernance du programme ;
- mettre en place une plate-forme de recherche-développement des acteurs de la filière anacarde en Côte d'Ivoire.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

- le Programme National de Recherche sur l'Anacardier (PNRA) est finalisé ;
- les coûts à court, moyen et long termes de ce programme de recherche sont évalués ;
- les projets de recherche sur l'anacardier et produits dérivés (issus du PNRA) à court, moyen et long termes sont mis en place ;
- la liste des résultats valorisables attendus à court, moyen et long termes est établie ;
- les structures de recherches participant au PNRA sont sélectionnées ;
- les chercheurs impliqués dans le PNRA sont identifiés ;
- coordonnateurs thématiques et leurs adjoints sont désignés ;
- le coordonnateur général et son adjoint sont désignés ;
- les tâches et attributions des coordonnateurs thématiques et du coordonnateur général sont définies ;
- un chronogramme de recherche en phase avec les objectifs des acteurs de la filière est établi ;
- un modèle gouvernance du programme est établi ;
- la plate-forme des acteurs de l'anacarde en Côte d'Ivoire est mis en place .

4. PARTICIPANTS

Les participants concernés par l'atelier de la mise en place du programme sur la recherche de l'anacardier sont mentionnés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Liste des participants à l'atelier de la mise en place du programme national sur la recherche de l'anacardier

Domaine/Structures	Nombre de Participants attendus
Défense des cultures	5
Amélioration génétique	2
Biotechnologie	2
Agronomie	7
Transformation post-récolte	5

Socio-économie	3
Information et Formation	1
ANADER	2
Conseil du Coton et de l'Anacarde	2
FIRCA	1
TOTAL	30

5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants à cet atelier seront désignés par leurs institutions. Ils doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir une solide formation théorique et pratique dans l'un des sept domaines de spécialisation cités plus haut, sanctionné par un Doctorat, un Diplôme d'Ingénieur ou un Master ;
- maîtriser les concepts récents de recherche dans le domaine de spécialisation ;
- être impliqué dans la mise en œuvre d'un projet en cours sur l'anacardier ;
- avoir proposé au secrétariat de l'atelier, au plus tard le 20 janvier 2016, un projet de programme de recherche relevant de l'axe de recherche dans lequel le chercheur est impliqué. Le cas échéant, ce projet doit avoir été préparé par l'ensemble des chercheurs compétents pour l'axe de recherche ;
- justifier d'au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de la recherche sur l'anacardier ;
- maîtriser l'outil informatique, des statistiques et des logiciels d'analyse statistique et biométrique, faculté à mener une analyse critique de l'information scientifique et technique ;
- avoir une bonne capacité de formation et d'encadrement du personnel d'appui et autres apprenants ;
- avoir une grande rigueur dans le travail, une très bonne autonomie et un esprit d'initiative ;
- s'engager à travailler pendant au moins 3 ans pour le compte de la filière anacarde ;
- être capable de travailler sous pression ;
- avoir une bonne aptitude de communication de travail en équipe et d'élaboration de rapport.

6. PROGRAMME ET LIEU

L'atelier a lieu du 01 au 05 février 2015 à Bouaké à l'hôtel du Stade. Le programme détaillé est mentionné dans le tableau 2.

Tableau 2 : Programme détaillé de l'atelier de la mise en place du programme national de la recherche sur l'anacardier.

Date	Heures	Activité
01 fév. 2016	A partir de 15 heures	Arrivée des participants
02 fév. 2016	9h00 à 9h15min	Cérémonie d'ouverture
	9h15 à 10h15	Adoption en plénière de la méthodologie de travail
	10h15 à 10h40	Pause-café
	10h40 à 12h00	Présentation et amendement du programme de l'axe 1 (Amélioration génétique)
	13h00 à 14h30	Déjeuner
	14h30 à 16h30	Présentation et amendement du programme de l'axe 2 (Agronomie)
	16h30 à 16h50	Pause-café
	16h50 à 18h50	Suite de la présentation et amendement du programme de l'axe 2 (Agronomie)
03 fév. 2016	19h30 à 20h30	Diner
	8h15 à 10h15	Présentation et amendement du programme de l'axe 3 (Défense de la culture)
	10h15 à 10h40	Pause-café
	10h40 à 13h00	Présentation et amendement du programme de l'axe 4 (Biotechnologie)
	13h00 à 14h30	Déjeuner
	14h30 à 17h30	Présentation et amendement du programme de l'axe 5 (Transformation)
	17h30 à 17h45	Pause-café
04 fév. 2016	17h45 à 18h45	Présentation et amendement du programme de l'axe 7 (Information et Formation)
	8h15 à 10h15	Présentation et amendement du programme de l'axe 6 (Socio-économie)
	10h15 à 10h40	Pause-café
	10h40 à 11h40	Présentation et amendement du programme de l'axe 0 (Gouvernance)
	11h40 à 13h00	Travaux en Commissions (finalisation des programmes thématiques)
	13h00 à 14h30	Déjeuner
	14h30 à 16h30	Travaux en Commissions (finalisation des programmes thématiques)
	16h30 à 16h50	Pause-café
16h50 à 18h50	Travaux en Commissions (finalisation des programmes thématiques)	
05 fév. 2016	8h15 à 10h15	Restitution des programmes des axes 0 à 3
	10h15 à 10h40	Pause-café
	10h40 à 13h00	Restitution des programmes des axes 4 à 7
	13h00 à 14h30	Déjeuner
	14h30 à 16h30	Présentation et adoption du PNRA
	16h30 à 16h50	Pause-café
16h50 à 18h50	Lecture et adoption du rapport général de l'atelier	
06fév. 2016	A partir de 8h	Départ des participants

7. DOCUMENTS DE TRAVAIL

Les documents ci-dessous préalablement produits par le Conseil et les scientifiques impliqués dans la mission de Mtwara serviront de base de réflexion pour les travaux de l'atelier :

1. Rapport final de l'état des lieux des projets de recherche sur l'anacardier en Côte d'Ivoire
2. Matrices de cadre logique sur les différents axes de recherches du PNRA, préparées par les chercheurs de la mission de Mtwara (selon les spécialités)
3. Première version de la mission et la responsabilité du Coordinateur général et des Coordinateurs thématiques du PNRA, préparée par Prof Zoro, Prof Koné, Dr Soro Doudjo et Mr Djaha
4. Première version du texte établissant le cadre organique et fonctionnel du PNRA, préparée par Prof Zoro, Prof Koné, Dr Soro Doudjo et Mr Djaha